



EXTRAIT

SESSION
28/09/2020

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet : -----

Subventions
aux associations

L'An Deux Mille Vingt, le vingt huit septembre dans la salle Paul Avon, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Exercice : 29
Présents : 26
Absents : 3

Présents : MM Bayle, Bornes, Buard, Chabaud, Chasson, Diatta, Durif, Faure-Pinault, Galiana, Garraud, Gleyze, Griffé, Guillot, Heyndrickx, Jouve, Keskin, Lorenzo, Mazellier, Mazeyrat, Michel, Noël, Peverelli, Segueni, Souche, Tolfo, Vallon.

Pour : 27
Abstentions : 0
Contre : 0

Excusé(e)s : MM Boukal (pouvoir à Tolfo), Dersi (pouvoir à Keskin).

Absente non excusée : Mme Gaillard.

Secrétaire : M. Chabaud. -----

*M. Buard ne prend pas
part au vote*

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,

- décide de l'attribution des subventions suivantes au profit des associations qui mènent des actions contribuant au dynamisme de la vie locale dans les domaines aussi variés que l'action sociale, la culture, l'éducation ou les loisirs :

Au titre de l'accompagnement des sinistrés et de la redynamisation de la commune, dans une perspective de conforter l'emploi local et de la prise en compte des enjeux environnementaux :

- Compagnons bâtisseurs : 1 500 € pour le projet d'ateliers chantiers participatifs en faveur des sinistrés de la commune,
- Le collège Chamontin : 5 000 € pour les actions des éco-délégués, de classe environnement et du club développement durable en vue des différents projets déposés au cours de l'année scolaire et de l'organisation d'action de nettoyage,
- Les Lez'Arts - collectif d'artiste : 5 000 € pour l'animation de la dynamique « Tiers lieux »,
- L'association « Mayesha espoir » : 5 000 € pour la mise en place d'un échange de jeunes France Comores.

Au titre du soutien aux associations sportives pour leurs actions en faveur des jeunes teillois :

Judo Club Teillois	3 000
HB 07	3 000
Rugby Club Tellois	3 000
Le Teil Basket Club	1 500
Football Avenir Le Teil	1 500
Tilleul handball club	750
Le Teil Oasis Tennis de Table	750
Force Passion Teilloise	500

Au titre de la politique culturelle :

- 4 800 € à l'Association de Gestion de la SMAC Ardéchoise pour sa contribution à la vie culturelle locale,
- 2 500 € à l'association « Présence (s) photographie » pour le projet découvrir et s'appropriier l'ancien temple,
- 2 000 € à l'association « Les cafés littéraires de Montélimar » pour les cafés littéraires de la commune de Le Teil,
- L'association « The Teil to Be » : 2 000 € pour sa contribution à l'animation de la vie estivale au travers de l'épicentre,
- L'association Zone 5 : 2 000 € pour l'organisation de l'accueil de la programmation estivale de l'épicentre.

Dans le cadre du printemps des diversités dont les actions ont été reportées :

- Mediacom : 300 €,
- Comité des villes jumelées : 200 € pour l'anniversaire de la chute du mur de Berlin.

Dans le cadre de la fête de la musique :

Dans le cadre de la crise sanitaire, la fête de la musique qui permet traditionnellement aux Teillois de se retrouver autour de différents groupes amateurs et professionnels, place Pierre Séward, a été remplacée par une série de concerts, en petit comité, au sein des bars et restaurants volontaires de la Ville. La commune soutient ces professionnels par une subvention visant à contribuer au financement des groupes :

- Le "G" - 300 euros - prestation le 11/09
- Le Regain - 300 euros - prestation le 11/09
- SAS CDN Le QG - 300 euros - 14/07
- Régal et Moi - 150 euros - 28/06
- Café Restaurant SARL au P'tit Zeste - 300 euros 03/07.

Dans le cadre du fonds associatif sont réparties les sommes suivantes :

A.C.C.A	300
AMIS DES ARTS ET DE LA CULTURE	500
ASSOFITAL	1 000
ASTROTEIL	250
ATELIER LES PIECES MONTEES	800
Atout jeune	500
BATTERIE FANFARE	500
CANTOTEIL	300
CLEFS	600
COMITE DES FETES	1 300
CROIX ROUGE	300
Diwanbi	500
F C P E	500
FELINES ART	500
JARDINOT	100
JEUNES SAPEURS POMPIERS	250
KLEBER EN TETE	300
LES CHATS SANS TOI	300
Mayesha Espoir	250
MEDIACOM	1 300
PATRIMOINE et TRADITION	250
Présence(s) Photographiques	2 500
Prévention routière	250
Protège ton corps	300
Radio M	500
ROURY	300
SINISTRES DU FRAYOL	150
TEMP K' FAIRE	500
TEMPS LIBRE	550
TERRE DE SENS 07	500
TONALITEIL	1 300
ULAC FNACA	900
ZONE 5	1 500

Diverses subventions :

- Groupement des commerçants et artisans : 1 000 € au titre de l'année 2019 et 1 000 € au titre de l'année 2020,
- Comité des villes jumelées : 896,90 €,
- La SPA : 9 518,72 €,
- ALVR : 6 692 €,
- L'amicale du personnel communal : 4 300 €,
- L'amicale des sapeurs-pompiers : 3 200 €.

Pour extrait conforme

Le Maire

Olivier PEVERELLI

